



*Le Ministre de l'Éducation Nationale,  
de l'Enseignement supérieur et à la Recherche*

*Le Ministre délégué à l'Enseignement  
supérieur et à la Recherche*

Paris, le

**13 AVR. 2006**

Monsieur le Recteur,

La qualité des formations universitaires au regard des exigences du marché du travail, la valeur des diplômes, la pertinence de ces derniers pour permettre une insertion professionnelle représentent des enjeux majeurs de notre dispositif d'enseignement supérieur, suscitant questions et inquiétudes légitimes de nombre d'étudiants.

Afin d'apporter des réponses concrètes aux étudiants de l'ensemble des universités françaises, le Président de la République a demandé au Gouvernement d'organiser un débat national sur l'Université et l'emploi. Nous sommes très heureux que vous ayez accepté de présider, à la demande du Premier ministre, la commission nationale chargée d'animer et de synthétiser ce débat.

Cette commission aura pour mission d'organiser ce grand débat et d'en assurer la synthèse. Les thèmes suivants devront faire l'objet d'un examen particulier de la commission :

- l'orientation, l'information et l'insertion professionnelle ;
- la professionnalisation des études dans le cadre du cursus « Licence Master Doctorat » ;
- l'apprentissage et le développement de l'alternance.

La commission organisera, à la diligence et avec le concours des recteurs d'académie, des débats sur ces trois thèmes dans chaque académie. Ces débats devront rassembler les Présidents d'université, les élus étudiants, les enseignants, les Conseils des Etudes et de la Vie Etudiante des Universités locales, des représentants du Conseil Economique et Social Régional, des élus locaux et notamment des représentants du Conseil Régional.

*J.*

Monsieur Patrick HETZEL  
Recteur de l'Académie de Limoges  
13, rue François Chenieux  
87031 LIMOGES Cedex

La commission mettra en cohérence, au plan national, les propositions issues des travaux déconcentrés. Elle procédera directement et en parallèle à des auditions, au plan national, de représentants du monde universitaire, des partenaires sociaux, des organisations étudiantes, du monde économique et plus généralement de toute personne dont elle estimera utile de recueillir le témoignage.

Le Président de la République a rappelé que l'université devait rester un lieu d'excellence et la voie d'une vraie réussite sociale : les propositions formulées par la Commission à l'issue de ses auditions devront permettre de préserver et renforcer cette finalité de notre université.

Les travaux de la Commission se dérouleront du mois d'avril au mois d'octobre 2006 avec un point intermédiaire avant la mi-juin 2006 permettant que des premières mesures concrètes soient présentées à un CNESER exceptionnel consacré à l'emploi.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Gilles de ROBIEN



François GOULARD